



MAIRIE
DE
LIEURON
35550

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 26 MARS 2018 à 19 H

Sous la présidence de : Mme PREVERT Rose Line, Maire.

Étaient présents : MM. PERRET-LE BLET Chantal, BRIAND Thierry, BALARD Olivier, VETIER Fabrice, ROBERT Céline, ARNAL Jérôme, BESQUEL Jean-René, MONVOISIN Michèle, DUROCHER Alexandre, ROCHER Nicolas, GILLARD Claudine.-

Mr SIMON Claude **a donné pouvoir** à Mme PREVERT Rose Line.

Mr MOISON Daniel **a donné pouvoir** à Mr BALARD Olivier.

Secrétaire : Mr ARNAL Jérôme.-

1 – COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017

Les comptes administratifs du Maire et les comptes de gestion de Receveur municipal de l'exercice 2017 ont été présentés au Conseil Municipal. Ils se résument comme suit et ont été approuvés à l'unanimité :

Assainissement :

Budget annexe Assainissement	Exploitation	Investissement	Total Cumulé
REALISATIONS DE L'EXERCICE			
Dépenses	35 257,11	18 990,49	54 247,60
Recettes	32 220,00	16 985,19	49 205,19
RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	-3 037,11	- 2 005,30	- 5 042,41
RESULTATS REPORTEES N-1	8 988,80	100 930,66	109 919,46
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE	5 951,69	98 925,36	104 877,05

Lotissement « Les Chênes chevaliers » :

Budget annexe Lotissement « Les Chênes chevaliers »	Exploitation	Investissement	Total Cumulé
REALISATIONS DE L'EXERCICE			
Dépenses	89 421,62	89 366,92	178 788,54
Recettes	89 366,98	89 366,92	178 733,90
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	- 54,64	0,00	- 54,64
RESULTATS REPORTES N-1	-20 817,90	-89 366,92	-110 184,82
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE	-20 872,54	-89 366,92	-110 239,46

Budget principal de la Commune :

Budget Principal	Fonctionnement	Investissement	Total Cumulé
REALISATIONS DE L'EXERCICE			
Dépenses	425 854,41	327 157,59	753 012,00
Recettes	511 025,46	431 864,66	942 890,12
RESULTATS DE L'EXERCICE 2017(1)	85 171,05	104 707,07	189 878,12
RESULTATS REPORTES N-1 (2)	122 582,04	11 289,27	133 871,31
TOTAUX (1+2) = (3)	207 753,09	115 996,34	323 749,43
RESTE A REALISER			
Restes à réaliser en dépenses (D)		117 790,00	117 790,00
Restes à réaliser en recettes (R)		28 459,00	28 459,00
SOLDES des restes à réaliser (R-D) = (4)		- 89 331,00	-89 331,00
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE (3+4)	207 753,09*	26 665,34	- 234 418,43

Monsieur COMBEAU Stéphane, Trésorier, a présenté aux élus une analyse financière de la commune au 31.12.2017 qui détaille les principaux éléments du résultat comptable. Compte tenu du programme d'investissement de 2018, les conclusions apportées par le Trésorier ont répondues aux attentes des élus tant sur la situation saine de la commune que sur sa capacité à investir.

2 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2017 SUR L'EXERCICE 2018

- Assainissement :

Les résultats excédentaires de l'exercice 2017 de 5 951,69 € en fonctionnement et de 98 925,36 € en investissement sont affectés au budget primitif 2018.

- Lotissement « Les Chênes chevaliers » :

Le déficit global de clôture de l'exercice 2017 est de 110 239,46 €. 20 872,54 € sont imputables à la section d'exploitation et 89 366,92 € à la section d'investissement.

- Commune :

Le budget principal de la commune est excédentaire de 198 581,42 € en fonctionnement et de 115 996,34 € en investissement. Ces excédents sont reportés au budget primitif de 2018.

3 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ANNEE 2018

Le Conseil Municipal a maintenu les taux d'imposition de 2017 :

- Taxe d'habitation : 14,60 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,00 %

Le produit des 3 taxes locales de 2018 calculé avec les mêmes taux que 2017 représente 195 331 € contre 189 539 € en 2017 soit une hausse de 5 792 €.

4 - PRÉSENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2018 PUIS VOTE

Lotissement « Les Chênes chevaliers » :

Section de fonctionnement : 199 911,38 €

Section d'investissement : 178 883,84 €

Lotissement « Domaine de l'étang » :

Section de fonctionnement : 114 510 €

Section d'investissement : 21 500 €

Assainissement :

Section de fonctionnement : 40 740 € équilibré en recettes et dépenses

Section d'investissement : 27 177 € en dépenses

115 952 € en recettes (dont le report du solde positif de 2017 de 98 925,36 €)

Commune :

Section de fonctionnement : 777 191 €

Section d'investissement : 1 015 146 €

5 - LOTISSEMENTS

« DU DOMAINE DE L'ETANG » :

Madame le Maire invite les élus à déterminer le prix de vente des terrains du lotissement du « Domaine de l'Etang ». Après un vote à bulletin secret le prix de vente des terrains a été fixé à 42 € T.T.C. le m².

« LES CHENES CHEVALIERS » :

Suite à un échange avec NEOTOA, un nouveau programme locatif est envisagé sur le lot n°4 du lotissement « Les Chênes chevaliers ». Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable au principe de réalisation d'une opération de construction d'un logement locatif de « type 4 PLUS » avec NEOTOA dans les mêmes conditions que le programme précédent.

6 – ACQUISITION ET ECHANGE DE TERRAIN AVEC LA FAMILLE BEBIN

Le projet d'extension-rénovation de la mairie et médiathèque nécessite l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AB 121 appartenant à la famille BEBIN avec un échange d'une partie de la parcelle communale AB 170 de façon à redresser la limite de propriété. Selon le plan de délimitation, la surface nette à acquérir représente 259 m². Les élus ont décidé d'acquérir et d'échanger le terrain à proximité de la Mairie au prix de 25 € le m² (avec pose d'une clôture séparative).

Par ailleurs, Madame le Maire informe qu'un rendez-vous a eu lieu entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'Architecte des Bâtiments de France concernant le projet de demande de permis de construire de la Mairie-Médiathèque. Les élus ont pris connaissance du compte rendu.

7 - PERSONNEL COMMUNAL

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur PAUMIER Mathieu, adjoint administratif territorial, a obtenu le concours de rédacteur principal de 2ème classe et que Monsieur LELIEVRE Philippe, Adjoint technique principal de 2ème classe, au 10ème échelon peut bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe. Elle invite le Conseil Municipal à donner son avis sur la création éventuelle des postes correspondants et sur la proposition d'avancement de grade. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé la création des deux postes correspondants au 1^{er} avril 2018 et validé la proposition d'avancement de grade.

8 - TRAVAUX DE VOIRIE

. Point à temps Automatique (PATA) :

Suite à l'appel d'offres lancé pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie en point à temps automatique, quatre offres ont été reçues. Après étude de celles-ci, les élus ont retenu la proposition d'EUROVIA de Bruz pour un montant de 18 060 € H.T. comprenant :

- la fourniture et mise en œuvre de 30 tonnes d'émulsion au prix unitaire de 588 € H.T.
- et la fourniture et livraison de 30 tonnes de gravier 6/10 au prix unitaire de 14 € H.T.

. Elagage :

La proposition d'élagage de l'entreprise QUILY de Comblessac établie à 45 € H.T. de l'heure a été acceptée par le Conseil Municipal.

Les modalités d'intervention seront :

- fauchage des accotements :
- 1 seule fois sur toute la commune : courant juin suivant végétation.
- . aux abords de l'étang du pâtis avant le 18 mai : week-end de la Pentecôte.
- . aux abords de l'école jusqu'à la Chapelle avant la Kermesse du Samedi 30 Juin.

- fauchage des accotements et éparage des talus côté route :
 . aux abords de l'étang du pâtis et du circuit des courses cyclistes avant la fête du dimanche 5 août.
- fauchage des accotements et éparage des talus : 1^{ère} quinzaine d'octobre **impérativement**.

9 - PRÉSENTATION DE DEVIS

Le Conseil Municipal a examiné différents devis :

- . Remplacement des 6 radiateurs de la Mairie : Devis de VITA HABITAT : 2 775,03 € H.T.
- . Remplacement des lanternes vétustes de l'éclairage public par des led : Etude faite par ENGIE INEO de Lieuron avec estimation des gains de consommation en passant en led.
- . Mise en place d'horloges astronomiques pour l'éclairage public : Devis d'ENGIE INEO de Lieuron : 912, € H.T.
- . Mise en place d'un interrupteur temporisé mécanique aux vestiaires douches : Devis de HEDREUL de Maure de Bretagne : 446,70 € HT.
- . Mise en place d'une horloge astronomique pour l'éclairage extérieur de l'église : Devis de HEDREUL de Maure de Bretagne : 409,53 € HT
- . Réalisation de dalles béton (sans fourniture) auprès de l'étang pour l'aménagement d'une aire de vidange de camping-car et d'une plate-forme de stockage des conteneurs de récupération de verres et papiers : Devis de ORAIN de Lieuron : 690 € H.T.

Le Conseil Municipal a retenu les devis de :

- HEDREUL pour la mise en place d'un interrupteur temporisé aux vestiaires douches,
- ORAIN pour la réalisation de dalles béton (sans fourniture).

Des précisions vont être réclamées pour les autres projets de travaux.

10 - DIVERS

- Mr et Mme ROULLEAU Dominique ont fait part de leur volonté d'acquérir un délaissé de terrain sur la parcelle cadastrée ZC 157 jouxtant leur propriété. Le prix de vente a été fixé à 42 € le m². Cette proposition de prix va leur être transmise.
- La répartition des montants du fonds de concours de Redon Agglomération affectés à la politique d'insertion est calculée sur la base de 4,66 € par habitant (idem 2017) soit 3 649,34 € pour Lieuron. Elle est affectée à l'intervention des équipes du chantier d'insertion du C.P.I.E. Val de Vilaine dont la programmation reste à définir.
- Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une gratification de 300 € à Annabelle LAUNAY, stagiaire pendant 4 semaines au secrétariat de la Mairie, pour la qualité du travail effectué pendant cette période.
- L'offre de prix de Mr Olivier BERTRAND de Lieuron de 101,01 € a été retenue pour le bois que la commune avait mis en vente.

Affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rose Line PREVERT, Maire


